



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Livret Scolaire Unique, stop aux pressions hiérarchiques !

Depuis la rentrée, et plus particulièrement en cette fin de trimestre, de très nombreux-ses collègues s'inquiètent de l'obligation qui leur est faite par leurs chef-es d'établissement ou Inspecteur-trice-s de remplir le Livret Scolaire Unique (Numérique).

La CGT Educ'action tient à rappeler que les textes réglementaires devant instaurer ce livret ont été retirés de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de l'Éducation de septembre 2016 et qu'ils devront être représentés d'ici juin 2017. Dans ces conditions, cette année scolaire est une année de test et l'utilisation du livret scolaire numérique n'est pas obligatoire ni généralisée. Le ministère avait d'ailleurs indiqué que *"la version numérique du LSU n'était pas immédiatement obligatoire, seul le bilan de fin de cycle est incontournable"*.

Cependant, dans de très nombreux départements, la hiérarchie a tenté de passer en force auprès des collègues pour les obliger à utiliser cet outil qui s'est rapidement révélé incomplet et peu utilisable en l'état. Après de très nombreuses interpellations syndicales, la DGESCO et les DASEN ont été obligés de répondre aux personnels. **Dans un courrier daté du 1^{er} décembre, Florence Robine, Directrice générale de l'enseignement scolaire, précise que les anciennes modalités sont toujours applicables en l'absence de LSU opérationnel et que la communication des résultats scolaires aux parents peut encore se faire en version papier.**

Pour la CGT Educ'action, ces annonces sont une première victoire pour les personnels qui étaient soumis à de nouvelles charges de travail. Elle reste cependant perplexe face au maintien temporaire du Livret de Compétences et à l'instauration prochaine du LSU. En effet, si nous craignons un outil numérique sans garde-fous, nous rappelons surtout que la priorité de l'Éducation nationale n'est pas d'"assurer la maîtrise" du socle commun de compétences et de connaissances via ses livrets, mais qu'il faut en finir avec ce socle commun lui-même. Nous continuons donc à revendiquer un service public d'éducation progressiste, non réduit aux seuls apprentissages d'un socle commun de savoirs formatés pour satisfaire le patronat, qui permette à tou-ttes l'accès à une culture commune émancipatrice.

Dans cette optique, **la CGT Educ'action revendique la liberté laissée aux équipes pédagogiques de définir les modalités de communication vers les familles.**

Montreuil, le 8 décembre 2016